

SAISON U13 2019-2020



Ce Document fait une synthèse du déroulement et des bonnes conduites à adopter pour une saison en U12/U13 dans le « DISTRICT DORDOGNE PERIGORD ».

Doc de référence : « La Saison des U11 et U13 » élaboré par la DTN « Développement des pratiques »

Il répond également aux :

REGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT / TITRE V - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE DISTRICT - §3. Critériums pour les équipes de Jeunes à 8 (U13 et U11) :

La Commission Foot Educatif, par délégation du Comité Directeur, pourra organiser des critères en plusieurs phases. Les modalités seront définies en début de saison et mises sur le site internet du District

Sommaire

1 - Déroulement saison

- 1-1 Calendrier général – Loi du jeu
- 1-2 Championnat
- 1-3-1 Coupes et Festival Foot U13
- 1-3-2 BEACH SOCCER
- 1-4 Futsal

2 - Organisation d'un criterium type

- 2-1 Déroulement et documents à retourner
- 2-2 Préparation des terrains
- 2-3 Défi Jonglerie
- 2-4 Protocole d'avant Match et d'après match
- 2-5 Pause coaching

1 - Déroulement saison

1-1 Calendrier général et Loi du jeu

Le Calendrier général de la saison ainsi que les lois du jeu Foot à 8 sont disponibles en téléchargement sur le site du District :

<http://dordogne-perigord.fff.fr> rubrique « Documentations » puis « Jeunes » et « Football éducatif »



1-2 Championnat

Les engagements pour la saison se font sur le bordereau spécifique, qui est à retourner au District avant le 31 Août. Bien indiquer les lieux des rencontres, les ententes éventuelles et les coordonnées des responsables de la catégorie.

Le championnat se déroulera en 3 phases :

- 1ere phase :

Sur 2 niveaux jusqu'aux vacances de Toussaint,

- **Brassage Ligue** : Poules de 5 ou 6 équipes (Suivant inscriptions – Pas d'équipes B)).

Les équipes qui s'engagent dans ce brassage doivent pouvoir :

- jouer le mercredi (pour jouer les rattrapages)

- ne pas refuser une accession en U13 Ligue en janvier (2^{ème} partie de la saison)

- **Brassage District** : Poules de 4 équipes (3 matchs)

- 2^{ème} phase :

Sur 3 niveaux :

- **Brassage Ligue** : Poule unique de 6 équipes (5 matchs)

Les 3 premières équipes accèdent au championnat U13 Ligue de la 3^{ème} phase.

- **Brassages 1 et 2** : poules de 6 équipes (5 matchs).

- 3^{ème} phase :

Les équipes seront réparties en 3 niveaux, en poules de 10 équipes

La première équipe (éligible) en D1 accèdera au championnat U14R2 Ligue de la prochaine saison.

En D1, qu'une seule équipe par club, une équipe B ne pourra pas accéder en Ligue

Toutefois, si le nombre d'équipes B susceptibles d'accéder à la D1 est trop important, il y aura 2 poules de 6 équipes en D1, avec en poule A les 6 meilleures équipes A (qui joueront la montée en LIGUE) et en poule B les équipes réserves (même si son équipe A est en poule A).

RAPPEL :

Les **REGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT**, s'appliquent en U13 notamment au **TITRE III** :

- **ARTICLE I : CLASSEMENT DES EQUIPES D'UN MEME CLUB** (Au sein d'un club et dès le début de la saison, les équipes sont classées en équipes 1, 2, 3, 4,..., l'équipe 1 étant réputée supérieure à l'équipe 2, etc..)

- **ARTICLE II : JOUEURS D'EQUIPES SUPÉRIEURES INCORPORES EN EQUIPES INFÉRIEURES**

CLASSEMENT

Le classement dans chaque poule est acquis suivant les dispositions ci-après, les points seront comptabilisés de façon suivante :

- match gagné 3 points
- match nul 1 point
- épreuve de jonglage gagné 1 point
- match perdu 0 point
- forfait -1 point
- pénalité -1 point

En cas d'égalité de points, le classement des clubs se fera de la façon suivante ; il sera tenu compte, dans l'ordre :

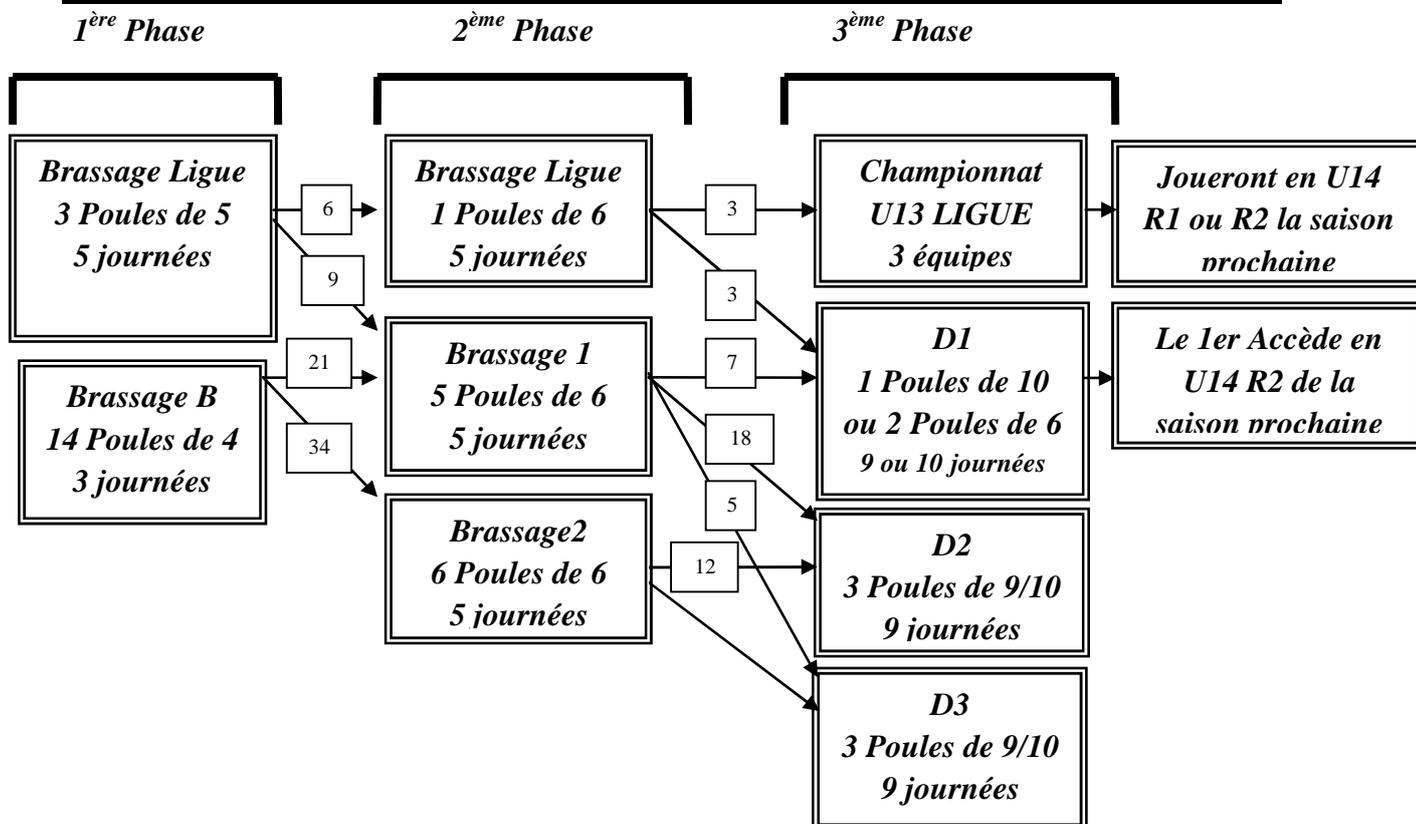
a) du classement aux points des rencontres (Avec point de jonglerie) jouées entre eux par les clubs ex-aequo concernés ;



- b) de la différence entre les buts marqués et concédés lors de matches joués entre eux par les clubs ex-aequo concernés, (Goal Average particulier) ;
- c) de la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve, (Goal Average général)
- e) du plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve (meilleure attaque).

PAS DE FINALE DEPARTEMENTALE

TABLEAU « PREVISIONNEL » DE PASSAGE D'UNE PHASE A L'AUTRE



1-3 COUPES et « FESTIVAL FOOTBALL U13 »

1-3-1 COUPES DE LA DORDOGNE « FESTIVAL FOOTBALL U13 ».

Les tours de coupe se dérouleront sous forme de **Journées « + 2 FOOT » - JOUR DE COUPE**.

Principe : Le club recevant fait un tirage au sort pour déterminer l'ordre des rencontres. Les équipes jouent les unes contre les autres avec attribution de points. Chaque rencontre est précédée d'une épreuve technique qui rapporte un point supplémentaire au vainqueur

La coupe DORDOGNE « **FESTIVAL FOOTBALL U13** » concerne toutes les équipes U13 engagées en championnat.

Finale départementale en Coupe DORDOGNE : - 16 équipes (16 clubs différents) , avec 1 équipe qualifiée pour la Finale Régionale du « **FESTIVAL FOOTBALL U13** ».

1-3-2 « BEACH SOCCER »

Avec l'arrivée des beaux jours, le district propose aux licenciés des catégories U11 et U13 de s'initier au Beach Soccer



Pour participer à cette journée (Voir date retenue sur le calendrier) il faut retourner le bordereau d'engagement mis à disposition sur le site du District.

1-4 COUPE FUTSAL

Cette coupe se déroule sur 3 journées (partenariat avec l'Amicale des Educateurs de Football AEF) avec en fin de saison une *Finale départementale* sous forme d' Echiquier

Le règlement est disponible sur :

<http://dordogne-perigord.fff.fr> rubrique « Documentations » puis « Jeunes » et « Football éducatif »

2- Organisation d'un « CRITERIUM »

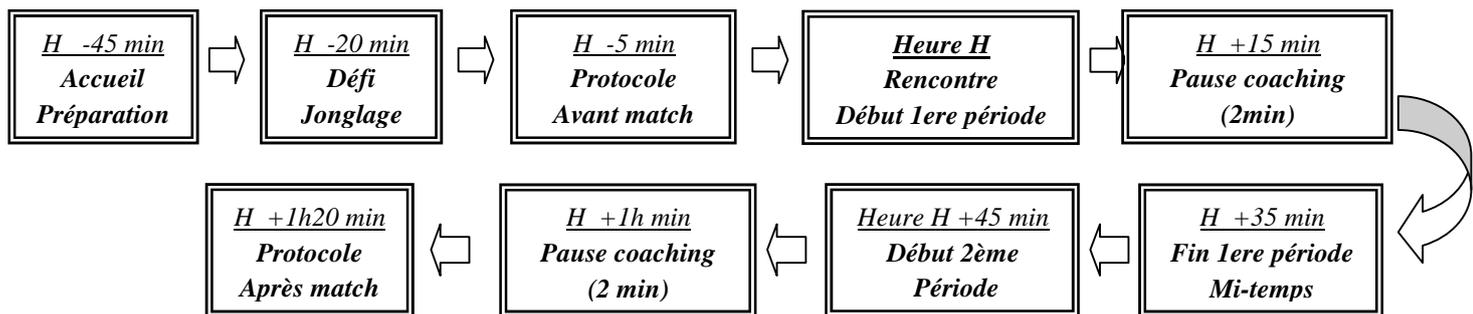
2-1 Déroulement et Documents à retourner

LE BON DEROULEMENT D'UN CRITERIUM DEMANDE DE LA RIGUEUR :

Un retard est source d'ennui et de perte de temps,... à éviter au maximum ! Si vous ne pouvez pas vous déplacer, PREVENIR IMPERATIVEMENT le CLUB ORGANISATEUR et le DISTRICT.

Heure du Critérium : 15H30, peut être déplacé à 14H en lever de rideau. S'il y a impossibilité de jouer l'après-midi, le critérium se jouera le matin à 11H (Prévoir se cas de figure, et les dispositions à mettre en place)

DEROULEMENT D'UN CRITERIUM (H étant l'heure de convocation correspondant au début de la rencontre)



Si une équipe, ne souhaite pas se déplacer le matin, la commission pourra inverser la rencontre, mais si cela n'est pas possible le match sera maintenu le matin.

Le club organisateur imprime sa « **feuille de match** » sur :

<http://dordogne-perigord.fff.fr> rubrique « Documentations » puis « Jeunes » et « Football éducatif »

Les demandes de modifications de calendrier se font par l'intermédiaire de l'imprimé adéquat ou par mail 15 jours (tolérance de 10 jours) avant la rencontre

RAPPEL :

TERRAIN IMPRATICABLE ARRETE MUNICIPAUX Voir Art VI du TITRE III des REGLEMENTS PARTICULIERS DU DISTRICT

DEPLACEMENT POUR VOIR LES GIRONDINS, respecter les dates reprises sur le « Calendrier Foot Educatif »

Changement de date, d'heure et de terrain en Championnats (Pas en coupes)

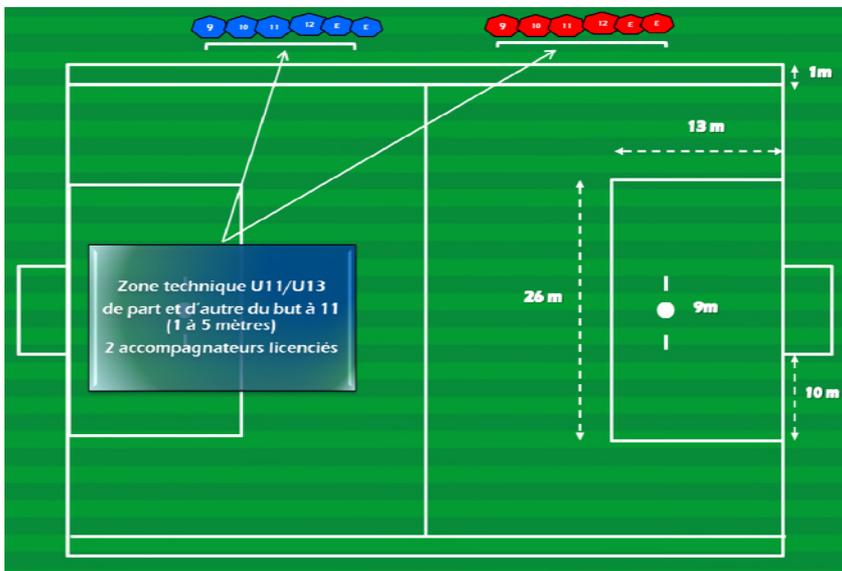
Les demandes de changement de date, d'heure et de terrain doivent se faire via FOOTCLUBS.



2-2 Préparation terrains

- Vérifier le traçage et l'équipement des aires de jeu.
- Fixation des buts pour le football à 8 : Il est rappelé que les « buts de football » doivent être conformes aux dispositions du Décret n°96- 495 du 4 juin 1996, fixant les exigences de sécurité auxquelles celles-ci doivent répondre.
- Traçage de la surface de réparation (S'il n'est pas possible de tracer la surface sur l'ensemble des terrains, vous pouvez utiliser des coupelles pour matérialiser les quatre angles).
- Prévoir des bancs et un marquage pour les zones techniques
- Prévoir une trousse de premiers secours et 2 jeux de chasubles.
- Prévoir pour les arbitres de touche des drapeaux de touche et chasubles spécifiques
- Prévoir au moins 2 ballons de match

Espace de Jeu sur un 1/2 terrain à 11



2-3 Jonglage

Le défi jonglage a pour but de démontrer au plus grand nombre l'importance de la répétition de la jonglerie et de démontrer aux enfants, éducateurs et adultes que toutes et tous sont capables de progrès avec les efforts nécessaires.

L'épreuve de jonglerie est obligatoire pour les deux équipes et attribuera un point supplémentaire pour le match à l'équipe victorieuse de l'épreuve. Elle débutera 20 min avant l'heure officielle du match.

- *Principe* : Placer 1 jeune face à 1 autre jeune par numéro de maillot (par exemple).

- *Comptage des jonglages* : Par le joueur en attente

Les joueurs donnent ensemble les résultats à l'éducateur qui inscrit les résultats sur la « feuille de match »

Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pieds). En cas d'égalité le total des 9 meilleurs sera pris en compte et cela jusqu'au 12ème si nécessaire.

Limitation à 50 contacts pied gauche, 50 contacts pied droit et 50 têtes (sans surface de rattrapage). Le meilleur score des 2 essais dans chaque spécialité sera retenu.

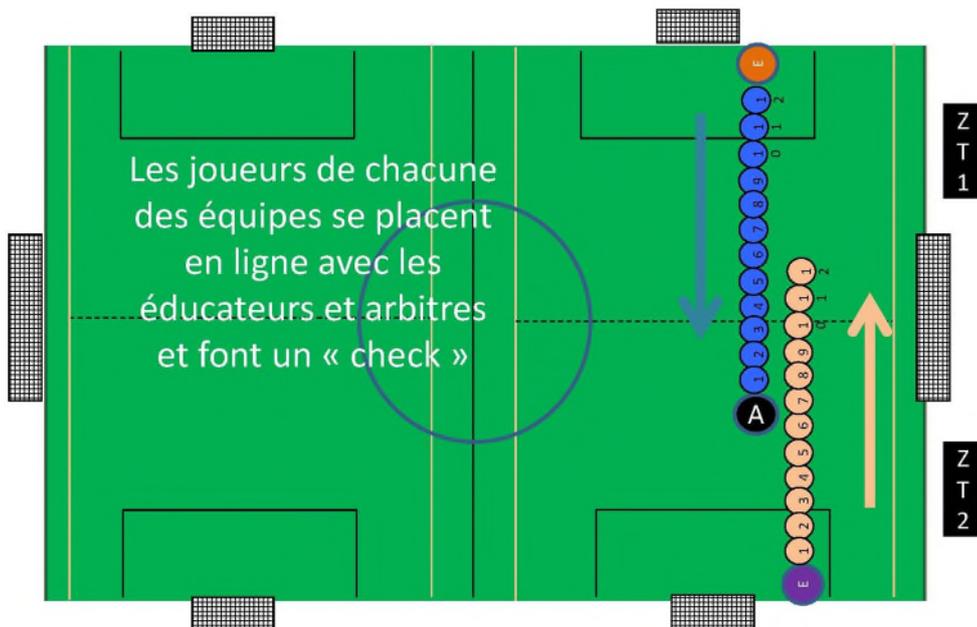
Départ de jonglerie de préférence au sol, sauf pour les contacts à la tête. Un départ à la main pour les jonglages des pieds peut être autorisé si les 2 clubs sont d'accord.

2-4 Protocoles

2-4-1 Protocoles d'avant Match

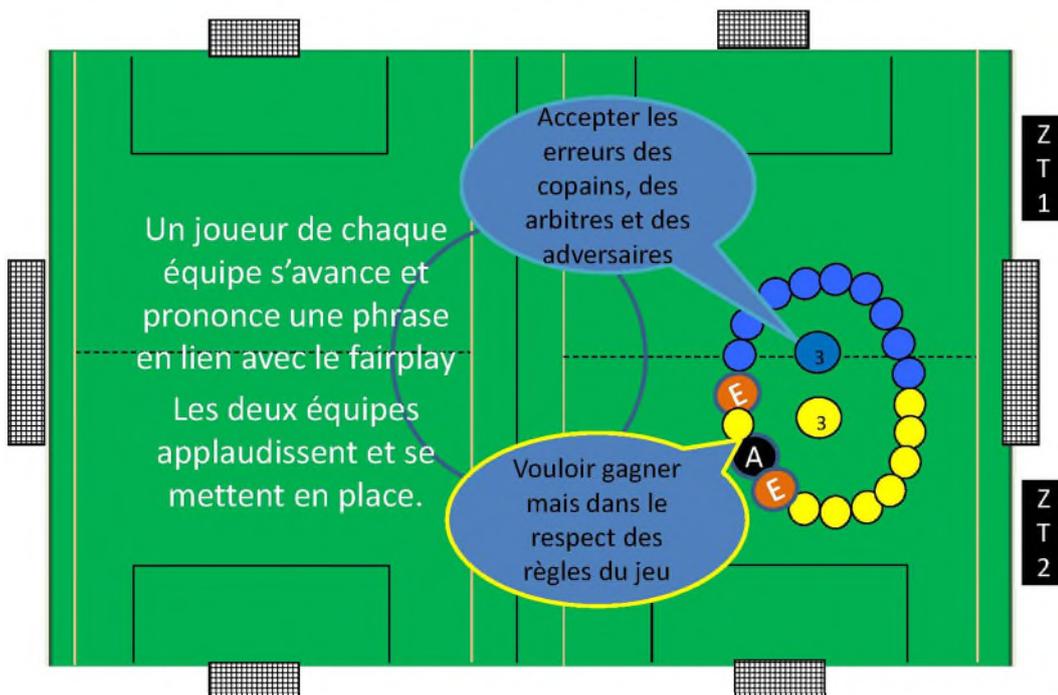
OPTION 1 : Protocole identique aux U11

Protocole d'avant match U10/U11 et U12/U13

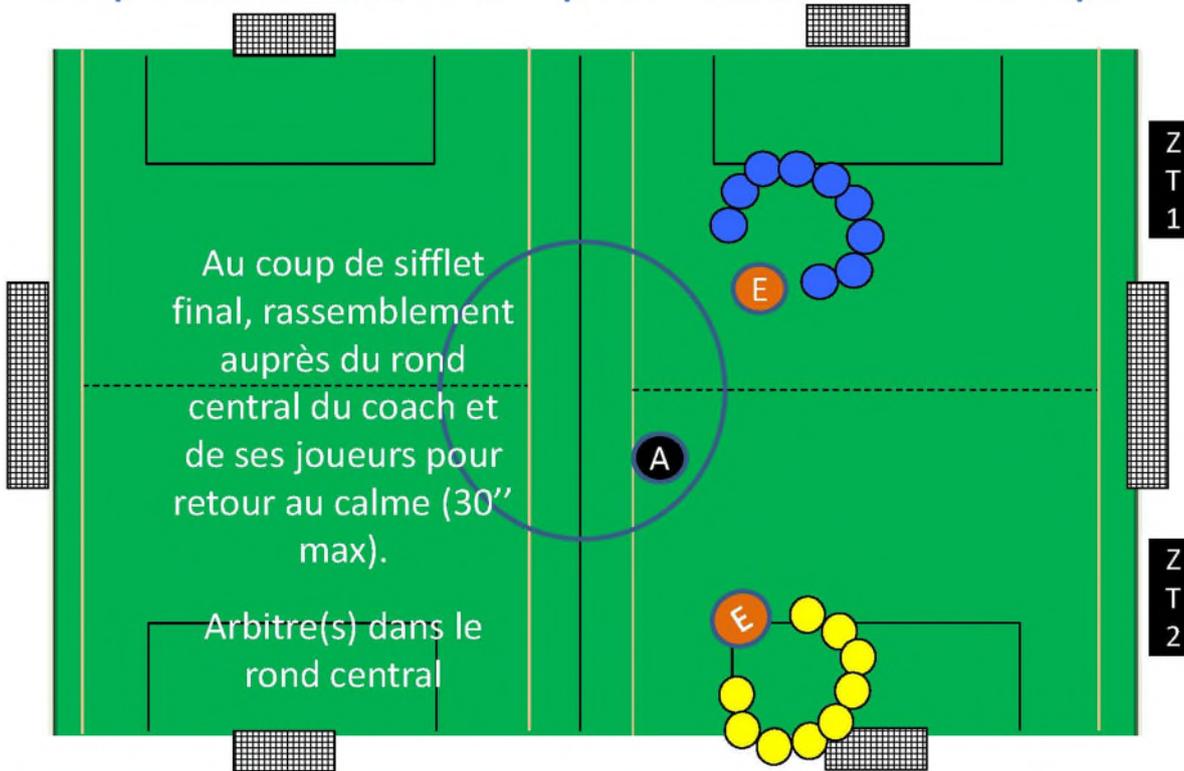


OPTION 2 : Pour les clubs inscrit au « Programme Educatif Fédéral »)

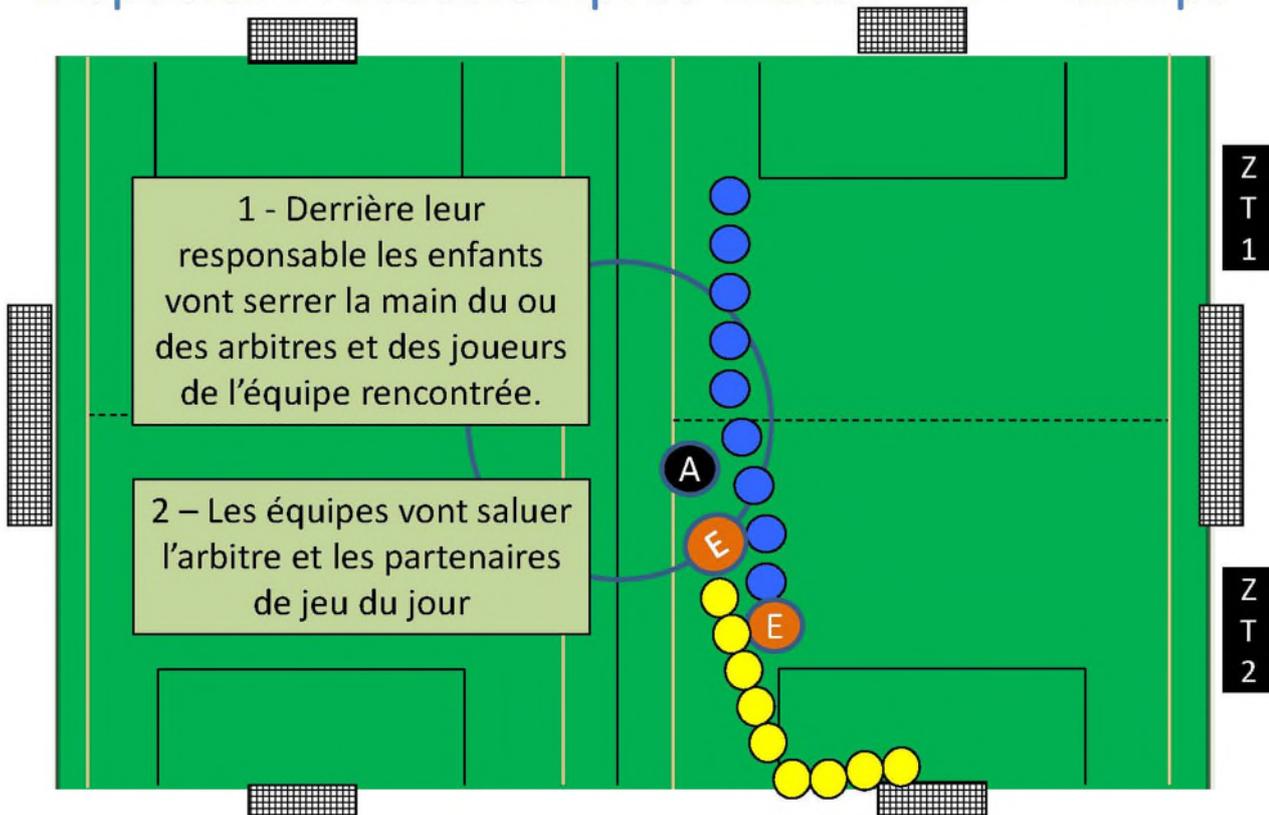
Protocole d'avant match U12/U13



Dispositif Protocole Après-Match – 1^{er} temps



Dispositif Protocole Après-Match – 2^{ème} temps



2-5 Pause coaching

La pause coaching se déroule à la moitié de chaque période de jeu, à l'issue d'un arrêt de jeu (aux 15ème et 45ème minutes). Elle dure 2 minutes. Elle se passe sur le terrain à l'angle des 13 mètres.

Reprise du jeu : A l'issue des 2', l'arbitre officiel reprendra le jeu, consécutivement à l'arrêt de jeu précédent ou avec un engagement au centre du terrain par l'équipe qui n'avait pas donné le coup d'envoi de la mi-temps.

La pause coaching

